



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....33
 Pouvoirs.....08
 Excusés..... 01
 Absents..... 01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 16 OCTOBRE 2025**

N°2025-10-24 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU LYCEE HENRI SELLIER DE LIVRY-GARGAN POUR L'ORGANISATION D'UN SEJOUR A NEW-YORK

Le jeudi 16 octobre 2025 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, à la suite de la convocation faite le jeudi 2 octobre 2025.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	DJABALI Sara
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	BEREZIN Serge
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	CRALIS Christophe
MONIER Annick	LEROUX Pierre-Olivier	COLLET Marie-Madeleine
MILOTI Donni	DI IORIO Rina	MAUROBET Catherine
BORDES Roselyne	MARKARIAN Olivier	AOUATI Kheireddine
CARRATALA Henri	FOURNIER Marine	BITATSI-TRACHET Françoise
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine	TRILLAUD Laurent
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	HODÉ Laurence
AÏDOUDI Salem	BARATTA Jean-Pierre	ROSSINI Christel
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ADLANI Myriam	RENAULT Bernadette

Pouvoirs :

LE COZ Lucie	à MONIER Annick
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à HERRMANN Marie-Catherine
GUIMARES Odette	à FOURNIER Marine
BERNARD Anne	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
BERTHE Eloïse	à MARKARIAN Olivier à compter du point 14
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent

Excusé :

HAMZA Ali

Absente :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. M. Olivier MICONNET a été désigné pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture
 20251110-2025-10-24-DE
 Date de télétransmission : 10/11/2025
 Date de réception préfecture : 10/11/2025

HÔTEL DE VILLE
 3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr
 Toute correspondance doit être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Mme DI ORIO rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles L110-1, L200-1 et L221-8 ;

Vu la demande du 25 septembre 2025 par laquelle Madame Aoun, Proviseur du Lycée Henri Sellier sollicite le concours financier de la Commune pour l'organisation d'un séjour scolaire à New-York qui se tiendra du 23 au 29 mars 2026 ;

Considérant que le voyage scolaire à New York organisé par le Lycée Henri Sellier s'inscrit dans le cadre de la politique communale de soutien aux actions éducatives et culturelles ;

Considérant que ce projet favorise l'ouverture internationale, l'apprentissage linguistique et la transmission de la mémoire historique aux élèves ;

Considérant que la Commune de Livry-Gargan souhaite accompagner le lycée dans cette initiative afin de valoriser ses actions pédagogiques et culturelles

Après en avoir délibéré ;

A la majorité :

- 37 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves	CARCRESS Corinne	DJABALI Sara
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	BEREZIN Serge
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	CRALIS Christophe
MONIER Annick	LEROUX Pierre-Olivier	COLLET Marie-Madeleine
MILOTI Donni	DI IORIO Rina	MAUROBET Catherine
BORDES Roselyne	MARKARIAN Olivier	AOUATI Kheireddine
CARRATALA Henri	FOURNIER Marine	HODÉ Laurence
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine	ROSSINI Christel
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	RENAULT Bernadette
AÏDOUDI Salem	BARATTA Jean-Pierre	
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ADLANI Myriam	

LE COZ Lucie	à MONIER Annick
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à HERRMANN Marie-Catherine
GUIMARES Odette	à FOURNIER Marine
BERNARD Anne	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
BERTHE Eloïse	à MARKARIAN Olivier à compter du point 14

- 2 voix contre :

BITATSI-TRACHET Françoise
BONINI Bruno

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-24-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception en préfecture : 10/11/2025

- 2 abstentions :

TRILLAUD Laurent
JOLY Nathalie

Article 1 : Décide d'attribuer au Lycée Henri Sellier une subvention exceptionnelle de 2 500 euros pour l'organisation d'un séjour à New-York.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

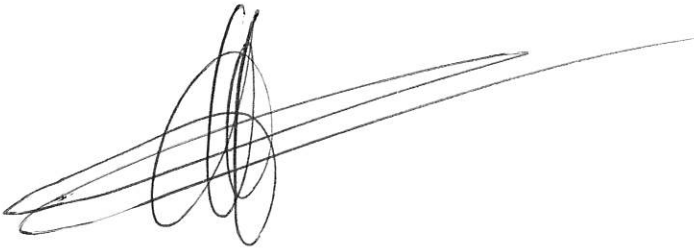
Article 3 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Annexe 1 : Demande officielle en date du 26 septembre 2025 ;

Annexe 2 : Budget prévisionnel.

Ainsi fait et délibéré en séance le jeudi 16 octobre 2025.

Olivier MICONNET
Secrétaire de séance



Pour M. le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe
Kaïssa BOUDJEMAÏ



date de publication : le 10/11/2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-24-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Lycée Henri Sellier

73 avenue du colonel Fabien

93190 Livry-Gargan

Livry-Gargan le 26 septembre 2025

Objet : Demande officielle de validation et de soutien financier – Voyage scolaire à New York 2026

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,

Suite à notre rencontre du 25 septembre 2025, au cours de laquelle Monsieur le Maire a exprimé son soutien au projet, nous vous adressons la présente demande officielle de participation financière de la commune au voyage scolaire à New York – édition 2026, organisé par le Lycée Henri Sellier de Livry-Gargan.

Ce projet éducatif, encadré par Madame Satouri et Monsieur Orsingher, professeurs au sein de l'établissement, offrira à 18 élèves une expérience culturelle, historique et linguistique exceptionnelle, favorisant leur ouverture sur le monde et leur capacité d'oser dans la vie.

1. Un projet ambitieux au service de l'ouverture internationale et de la ville

Ce voyage s'inscrit dans une démarche de long terme visant à :

- Institutionnaliser un voyage annuel vers New York, démontrant la vitalité et la réussite pédagogique du lycée ;
- Préparer l'ouverture d'une section internationale au sein des filières générales et technologiques du Lycée Henri Sellier ;
- Positionner Livry-Gargan comme une ville d'excellence éducative, aux côtés du lycée Bouloche, dans le contexte sensible de la Seine-Saint-Denis.

L'ambition est claire : faire du lycée un pôle reconnu, capable de s'élever au niveau des meilleurs établissements du secteur et de porter haut l'image d'une éducation ambitieuse et inclusive dans le 93.

2. Un projet porteur de mémoire et de jumelage

Ce voyage dépasse le seul cadre pédagogique. Il s'inscrit dans une dynamique historique et civique, en lien avec la mémoire locale et l'histoire commune entre la France et l'Amérique du Nord.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, 168 aviateurs américains et canadiens furent cachés et protégés par des familles livryennes, comme l'ont révélé les recherches menées entre autres

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-24-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

par Madame Marie Thomas et le travail de mémoire réalisé au lycée Henri Sellier par le professeur documentaliste Julien Aguilera en partenariat avec la FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes) dans le cadre du CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation), et qui a donné lieu entre autres à l'exposition temporaire actuellement en cours au Château de la Forêt de Livry-Gargan.

Nous envisageons, avec le soutien de la Mairie, la création d'un jumelage avec une ville américaine ou canadienne.

Deux axes sont possibles :

- Un axe géographique, en choisissant une ville comparable à Livry-Gargan dans la grande couronne de New York, partageant des enjeux socio-économiques similaires ;
- Un axe historique, en identifiant la ville d'origine de certains aviateurs ayant trouvé refuge à Livry pendant la guerre, grâce aux actes de Résistance des citoyennes et citoyens livryens.

Ce projet permettrait de transformer un voyage ponctuel en une relation durable, valorisant la mémoire et les liens internationaux de notre ville.

3. Mobilisation des familles et soutien institutionnel

Le Conseil d'administration du lycée, réuni le 25 septembre, a validé officiellement ce projet, notamment grâce à la lettre de soutien de Monsieur le Maire, qui a été très appréciée par les familles.

Elles y ont vu un signe fort montrant qu'au moins au niveau local, la confiance dans le rôle des institutions est préservée.

Actuellement, 18 élèves sont inscrits pour le premier voyage. L'objectif, dès l'an prochain, sera d'ouvrir le projet à un plus grand nombre, afin de renforcer son caractère inclusif et d'offrir cette expérience à des élèves qui, pour beaucoup, n'auraient jamais eu la possibilité de voyager aussi loin. D'ailleurs, l'âme du projet a vocation de dépasser le creusé malheureusement existant en termes d'image sociale entre la filière technologique et celle générale, à la suite d'un projet d'établissement porté par Mme Satouri visant à améliorer la conception que les élèves (et leurs familles) ont d'eux-mêmes et de leur parcours scolaire. C'est pour cela donc que les participants seront toujours choisis en prenant en compte un juste équilibre entre élèves des filières générale et technologique.

4. Partenariat avec les entreprises locales et internationales

Nous avons déjà commencé à mobiliser le tissu économique local. Grâce à un travail intense et malgré des délais très courts, nous avons obtenu un don de 2 000 euros de la part de la Boulangerie La Fournée Normande.

L'aide de la Mairie est essentielle car elle renforce la crédibilité institutionnelle du projet et servira d'effet levier pour solliciter des entreprises plus importantes. De grandes entreprises telles que L'Oréal, Microsoft et Jeff de Bruges ont déjà manifesté leur intérêt, mais demandent qu'un premier voyage soit réalisé avec succès avant de s'engager financièrement sur des montants conséquents.

Notre vision est de combiner l'apport d'entreprises locales et celui de grands groupes, afin de toujours mettre en avant le caractère local et communautaire du projet et de générer des retombées positives directes et indirectes pour Livry-Gargan.

5. Demande financière et calendrier

Lors de notre rencontre, Monsieur le Maire s'est engagé à soutenir le projet pour un montant minimal de 2 500 euros, pouvant être porté jusqu'à 5 000 euros après délibération du Conseil municipal. Nous vous remercions de nous accorder la somme de 2 500 euros et, au vu de la taille du projet et du nombre des acteurs potentiellement en jeu, nous vous demandons également la possibilité d'élever cette somme au moins jusqu'à 5 000 euros.

Nous vous soumettons gracieusement les demandes suivantes :

- L'enregistrement officiel de cette demande pour qu'elle soit soumise au vote lors du Conseil municipal du 16 octobre,
- L'octroi d'un montant de 2 500 € minimum, avec la possibilité de l'élever à 5 000 €, afin de sécuriser la réussite du projet et de lancer ce premier voyage pilote, indispensable à la pérennisation de la démarche.

Ce projet n'est pas seulement un voyage pédagogique, mais un véritable investissement pour l'avenir de notre jeunesse et de notre ville.

Il permet :

- D'ouvrir des perspectives internationales aux élèves,
- De faire rayonner l'image de Livry-Gargan,
- De renforcer la cohésion sociale et la mémoire collective,
- Et de créer une dynamique durable entre institutions, acteurs économiques et citoyens.

Nous remercions chaleureusement la Mairie pour son soutien déjà exprimé et espérons que ce partenariat se traduira par une collaboration active et constructive, au service des jeunes et de l'ensemble de la communauté livryenne.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de nos salutations respectueuses.

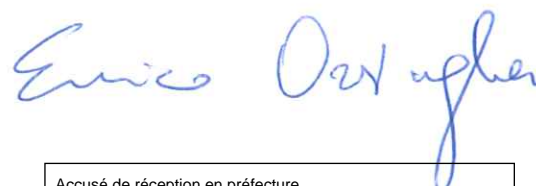
La Provisseure du lycée Henri Sellier et les deux professeurs porteurs du projet

Madame ~~Abou~~


Madame Satouri



Monsieur Orsingher



Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-24-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025



BUDGET & BILAN FINANCIER D'UN VOYAGE SCOLAIRE			
RNE :	0932120Z	Établissement :	LYCEE HENRI SELLIER
Renseigner uniquement les cases présentant cette couleur : ----->		Ville :	LIVRY-GARGAN
		Destination du voyage :	NEW-YORK
		Dates du voyage :	du 23 au 29 MARS 2026
		Nombre d'élèves :	18
		Nombre d'accompagnateurs :	4

(1) - Le coût financier de la part des accompagnateurs sera pris en charge par l'établissement (à compléter : PFDR ou ressources propres par exemple et à préciser).
 (2) - Sauf échange (transport, hébergement, visites, autres)

BUDGET				BILAN FINANCIER				
Le financement du voyage est soumis au vote du CA (acte transmissible dans DEMACT)				Il est présenté pour information (il fait l'objet d'un acte non transmissible)				
Participation des familles soumise au vote du CA :	1 555,00 €	Part des accompagnateurs :	1 555,00 €	Participation des familles encaissée :	0,00 €			
Dons des entreprises privées soumis au vote du CA :	2 000,00 €	Subvention de la mairie soumise au vote du CA	2 500,00 €	Nombre d'élèves ayant réellement effectué le voyage	0			
Le CA autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le prestataire				Total des reliquats :	0,00 €			
RECETTES				DÉPENSES		RECETTES		
NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT	NATURE	TARIF	EFFECTIF
Familles	1 555	18	27 998	Voyagiste (2) : préciser	34650	Familles	0,00 €	0
Accompagnateurs (1)				Régie d'avances	1920	Accompagnateurs (1)	0,00 €	0
Fonds propres ou FDR	1 555	4	6 222	OU	-----	Fonds propres ou FDR	-----	-----
Subvention CT	2 500,00 €	-----	2 500			Subvention CT	-----	-----
Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----		Transport	0	Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----
Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ..)	2 000,00 €	-----	2 000	Hébergement		Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ..)	-----	-----
Mécénat : préciser	-----	-----		Visites	1350	Mécénat : préciser	-----	-----
Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----		Autres	800	Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----
TOTAL			38 720		38 720	TOTAL		

Accusé de réception en préfecture
 093-219300464-20251110-2025-10-24-DE
 Date de télétransmission : 10/11/2025
 Date de réception préfecture : 10/11/2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-24-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-24-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025